

La grippe en quelques mots



Chaque année, la grippe fait son apparition à l'automne. Elle touche plusieurs millions de personnes. La grippe est due aux virus influenza. Les virus grippaux se répartissent en différents types : A, B et C.

Les virus A et B sont à l'origine des épidémies saisonnières. Le virus C occasionne des cas isolés de grippe.

La grippe ne bénéficie pas de véritable traitement curatif.
Le meilleur moyen de lutter contre ce virus, c'est la prévention par la vaccination.

**Si vos questions persistent,
PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT !**



**Vaccin disponible en pharmacie
à partir du 28 septembre.**

Plus tôt vous y penserez et plus vite vous vous mettrez à l'abri !



**Encore une question ?
Besoin d'un conseil ?**

Renseignez-vous auprès
de votre caisse
d'Assurance Maladie.

www.vaccinationgrippe.fr

GRIPPE, ce qu'elle vous cache.



La grippe, c'est mieux quand on l'évite.
Choisissez de vous faire vacciner.



**l'Assurance
Maladie**



Grippe et état grippal, attention à la confusion !

Il est fréquent de confondre grippe et état grippal. Leurs symptômes nous apparaissent souvent les mêmes, mais leur intensité est bien différente :



L'ÉTAT GRIPPAL

C'est un **gros rhume avec une légère fièvre**, le nez qui coule et une faiblesse relative.



LA GRIPPE

Elle se caractérise en revanche par des symptômes beaucoup plus marqués :

- **fièvre élevée dépassant 39°**,
- **douleurs musculaires**,
- **gêne respiratoire**,
- **grande fatigue** pouvant vous obliger à rester au lit plusieurs jours. La fatigue peut se prolonger pendant plusieurs semaines.

Ces symptômes rendent difficile la pratique de vos activités habituelles.

Et comme la grippe est aussi très contagieuse, votre entourage pourrait, à votre contact, contracter la maladie.

La vaccination, le meilleur réflexe contre la grippe.

Il existe un moyen de se protéger : **la vaccination**. Elle représente aujourd'hui votre meilleur bouclier contre la grippe et ses complications. Et comme le virus change tous les ans, la vaccination doit être renouvelée chaque année.

La vaccination contre la grippe, comment ça marche ?

Elle consiste à mettre le corps en contact avec le virus, mais un virus inactivé, purifié, rendu inoffensif. L'organisme développe alors une défense immunitaire spécifique qu'il garde en mémoire et qu'il oppose au virus lorsque celui-ci fait son apparition. C'est simple.

MAIS QUELQU'UN M'A DIT...

... que le vaccin pouvait rendre malade

Le vaccin anti-grippal n'est pas dangereux.

L'intolérance au vaccin antigrippal est très rare et ses effets secondaires peu fréquents et minimes. La vaccination peut en effet provoquer un léger syndrome grippal mais celui-ci est sans commune mesure avec la grippe elle-même.

... que le vaccin n'est pas efficace

Le vaccin est la meilleure protection contre la grippe.

Si vous êtes en contact avec la grippe, la vaccination vous permettra dans la grande majorité des cas de l'éviter, ou d'en atténuer fortement les symptômes.

... que le vaccin n'est pas adapté au virus existant

Chaque année le virus change. Le vaccin aussi.

La composition du vaccin est revue chaque année, par un groupe d'experts réuni au plan mondial, à partir de souches virales de la grippe détectées dans les mois et semaines précédentes.

ALORS MAINTENANT VOUS POURREZ RÉPONDRE...

... **La vaccination contre la grippe est efficace !**

Pour lui assurer toute son efficacité, il est essentiel de la renouveler chaque année. Et parce qu'une quinzaine de jours après l'injection est nécessaire pour que l'immunité apparaisse, **faites-vous vacciner dès que le vaccin est disponible.**

Grippe et maladie chronique ne font pas bon ménage.

La grippe a des conséquences plus graves chez les patients souffrant de certaines maladies chroniques. Elles rendent plus vulnérable au virus de la grippe et à ses complications. Lorsque l'on est déjà fragilisé par une maladie chronique, la grippe peut déstabiliser l'équilibre de cette maladie. Si vous souffrez notamment d'affections broncho pulmonaires, cardiaques, de diabète ou d'une mucoviscidose, la vaccination reste le meilleur moyen de vous protéger et d'éviter tout risque d'altération de votre santé.



Parlez-en à votre médecin traitant.

Votre médecin traitant est votre interlocuteur privilégié. Il jugera des bénéfices de la vaccination antigrippale pour vous et vous conseillera, en fonction de votre état de santé.

Alors surtout n'hésitez pas à lui en parler.

